



INSTITUTION, NUMÉRIQUE

Le FSE partenaire de la Riviera du Levant sur des projets majeurs pour l'administration

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a obtenu l'agrément convention MDFSE n° 2 dans le cadre des opérations télétravail et santé et sécurité au travail.

Published on 13 September 2022

Le comité de programmation du Fonds Social Européen (FSE) qui a donné une suite favorable au projet présenté par la CARL finance à hauteur de 101 896,13 € pour le projet **Télétravail** et 248 745,25 € pour le projet **sécurité au travail**.

Ces projets sont cofinancés dans le cadre des mesures de l'Union Européenne au titre de l'initiative d'investissement en réponse au Coronavirus. (Règlement CRII et CRII+ des 30 mars et 23 avril 2020.)

Le projet télétravail motivé par l'administration de l'établissement public répond bien aux critères d'éligibilité :

Il s'inscrit dans la lutte contre la propagation du Covid-19, avec pour objectifs la protection des agents de la collectivité et la continuité du service public.

- Les projets correspondent à l'une des typologies d'action finançable, il s'agit d'appel à projets Télétravail Covid destiné à l'ensemble des agents de la CARL.
- Le public cible éligible sur le programme opérationnel est l'ensemble des agents de la CARL.
- Les principales actions : achat de matériel informatique, produits d'hygiène (gels, masques) et formation aux outils télétravail.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE ANNE-SAINTE-RAPHAËL-LA DÈME

AGGLOMERATION COMMUNITY THE RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

SCHEDULE:

Monday, Tuesday and Thursday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m. / 2:30 p.m. - 5:00 p.m.;
Wednesday and Friday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m.